

29/04/2019 20:13 CEST | Actualisé 29/04/2019 20:18 CEST

PMA: le projet de loi bioéthique présenté en juillet

Le projet de loi sur la bioéthique, dont l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules est le point le plus sensible, doit être présenté en juillet.



BERTRAND GUAY VIA GETTY IMAGES PMA: le projet de loi bioéthique présenté en juillet

POLITIQUE - Le premier ministre Édouard Philippe a annoncé que le projet de loi bioéthique, qui doit intégrer l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes, sera

présenté en juillet. Cette annonce intervient à l'issue du séminaire gouvernemental qui se tenait ce lundi 29 avril.

“C'est au mois de juillet que nous présenterons en Conseil des ministres le projet de loi bioéthique sur lequel nous nous sommes engagés”, a déclaré le Premier ministre devant la presse. “C'est donc dans les trois mois qui viennent, beaucoup de travail pour le gouvernement, mais pas seulement pour le gouvernement”.

Le projet de loi de bioéthique, dont l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules est le point le plus sensible, doit être présenté en Conseil des ministres “avant l'été”, avait initialement indiqué début mars la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

Près de deux-tiers des Français (65%) se déclarent favorables à l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes, selon un sondage BVA publié le 23 avril dernier. Par ailleurs, plus de la moitié des sondés (56%) se disent favorables à la gestation pour autrui (GPA), soit 13 points de plus qu'en 2014. 43% souhaitent que ce droit soit accordé indifféremment aux couples hétérosexuels et homosexuels.

La révision de la loi de bioéthique sans cesse repoussée

Cette approbation de la GPA est plus forte chez les moins de 35 ans (65%) que les plus de 65 ans (42%), note BVA. Emmanuel Macron s'est toujours prononcé pour le maintien de l'interdiction de cette pratique en France.

La question de l'homoparentalité progresse également dans l'opinion: plus de deux Français sur trois estiment que “les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parents comme les couples hétérosexuels”, soit 7 points de plus qu'en 2014.

Enfin, l'adoption pour les couples homosexuels, en vigueur depuis 2013 et la loi sur le mariage pour tous, est approuvée par 65% des Français, en hausse de 9 points, soit le plus haut niveau jamais atteint par ce baromètre.

Initialement prévue au Parlement avant fin 2018, la révision de la loi de bioéthique avait été repoussée en raison, selon l'exécutif, de l'encombrement du calendrier parlementaire.